

A propos des “disparus” de la guerre civile espagnole (suite)

Antonia GARCIA CASTRO



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/conflits/17390>

DOI : [10.4000/conflits.17390](https://doi.org/10.4000/conflits.17390)

ISSN : 1777-5345

Éditeur :

CCLS - Centre d'études sur les conflits liberté et sécurité, L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 20 décembre 2008

Pagination : 121-133

ISBN : 1157-966 X

ISSN : 1157-996X

Référence électronique

Antonia GARCIA CASTRO, « A propos des “disparus” de la guerre civile espagnole (suite) », *Cultures & Conflits* [En ligne], 72 | hiver 2008, mis en ligne le 25 mai 2009, consulté le 30 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/conflits/17390> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/conflits.17390>

A propos des « disparus » de la guerre civile espagnole (suite) ¹

Antonia GARCIA CASTRO

Antonia Garcia Castro est docteur en sociologie et rédactrice associée de la revue Cultures & Conflits.

Nous publions ici trois documents étroitement liés au dossier consacré à la question des « disparus » de la guerre civile espagnole, paru dans notre précédent numéro ². Ces documents, conçus comme des annexes dudit dossier, entendent introduire, pour ainsi dire fugacement, d'autres regards sur ce qu'engagent les actuelles exhumations des fosses communes de la période franquiste.

Il convient de préciser qu'il y a eu des exhumations à diverses reprises dans le passé, depuis la fin de la guerre civile, mais celles qui semblent avoir marqué le début d'une nouvelle étape (notamment par la médiatisation dont elles ont bénéficié) sont celles de l'année 2000. Celles-ci ont d'abord été le fait d'un homme, Emilio Silva, dont le grand-père a été exécuté et enterré dans une fosse commune en octobre 1936 ³. Puis des amis et des collaborateurs qu'il a su rassembler au sein de l'Association pour la récupération de la mémoire historique (ARMH) ⁴. Puis d'autres associations du même type surgies en Espagne à partir de cette date. Pour le moment, il reste délicat de chiffrer le phénomène et d'établir une chronologie précise. On sait que la pratique des « disparitions » (sous les modalités particulières qu'elle a pris en Espagne ⁵)

1. Les trois documents publiés sont antérieurs à la demande d'instruction du juge Garzón. Cette instruction et ce qu'elle engage a sensiblement modifié les débats en Espagne, notamment concernant la simple possibilité d'enquêter ou non, étant donné l'existence de la loi d'Amnistie de 1977 (en vigueur).

2. « La terre sous les pieds. Entretien sur l'installation "Fosse Commune" et la question des disparus de la guerre civile espagnole », *Cultures & Conflits*, n°71, automne 2008.

3. Voir Silva E., Macías S., *Les Fosses du franquisme*, Paris, Calmann-Lévy, 2006.

4. Voir sur cette association le site : <http://www.memoriahistorica.org>

5. Sur cette dimension précise, il est important de consulter l'ouvrage cité plus haut et notamment la partie qui incombe à l'historien Santiago Macías.

s'est prolongée au moins jusqu'en 1948. On sait aussi que l'instruction ouverte par le juge Baltasar Garzón le 16 octobre 2008 portait ⁶ sur les disparitions de 114 266 personnes ⁷.

Les trois documents que nous présentons n'ont pas vocation à présenter le phénomène des « disparitions » en Espagne (pendant la guerre civile et sous le gouvernement de Franco) en tant que tel ; phénomène qui demande encore à être « instruit » (effectivement, et dans tous les sens du terme), étudié, analysé. Ici, de manière plus circonscrite, il s'agit de porter très brièvement l'attention sur trois types d'actions ou de travaux qu'ont suscités ces disparitions-là. En l'occurrence, les films de Günter Schwaiger (co-auteur avec Tomás Ruiz-Rivas de la vidéo-installation « Fosse Commune » et auteur du film *Santa Cruz, por ejemplo*) et de Marie-Paule Jeunehomme (auteur de *Los Nietos*). Les deux films en question s'articulent autour d'une exhumation et tentent une narration ardue où les témoignages recueillis, comme les questions des auteurs, alternent avec le silence, voire ne donnent à entendre que du silence. Il nous a semblé important de joindre à ces documents, qui prennent la forme de brefs entretiens, un échange, bref également, de Monserrat Sans, avocate, représentante de l'ARMH devant l'ONU ⁸.

Si, suite aux actions intentées en justice, d'aucuns peuvent aujourd'hui « découvrir » le phénomène des fosses communes en Espagne, c'est que d'aucuns en avaient déjà connaissance. L'actualité est aussi affaire d'angle de vue. Pour ceux-là, familles, parents, notamment, quel qu'ait été le « camp » qu'ils aient occupé (ou qu'aient occupé leurs proches aux moments des exécutions), l'actualité des morts sans sépulture ne saurait simplement être le fait d'une décision judiciaire, aussi importante soit-elle, et de ses soubresauts. C'est aussi de cette « présence des absents » espagnols, de ses modalités, dont traitent les films de G. Schwaiger et de M.-P. Jeunehomme et, quoique d'une manière différente, le témoignage de l'avocate Monserrat Sans.

6. La coïncidence des dates est frappante : dix ans auparavant, le 16 octobre 1998, le général Pinochet était arrêté à Londres suite à la demande d'extradition présentée par le même juge Garzón.

7. Le 18 novembre 2008 le juge Garzón s'est dessaisi de l'enquête au profit des tribunaux locaux.

8. Il convient de préciser que ces trois échanges sont antérieurs à la décision du juge Garzón d'instruire les cas de disparitions sous le franquisme et à son désistement. Antérieurs donc également aux tentatives de l'*Audiencia Nacional* (tribunal compétent pour enquêter sur les crimes contre l'humanité) de déclarer incompétent le juge Garzón pour enquêter sur ces crimes en raison de la loi d'amnistie de 1977 (voir sur ce point l'échange avec l'avocate M. Sans). L'*Audiencia Nacional* n'a néanmoins pas émis de résolution, le juge s'étant dessaisi lui-même de l'enquête.

ANNEXE 1

Au sujet de *Santa Cruz, por ejemplo*, un film de Günter Schwaiger ⁹

Ce film se structure autour d'une fouille dans le village de Santa Cruz, où, comme dans d'autres villages espagnols (d'où le nom du film Santa Cruz, par exemple), on a découvert une fosse commune datant de la période franquiste. Outre l'expérience même de l'exhumation, Günter Schwaiger a filmé les réactions des villageois et les témoignages de plusieurs personnes dont les proches ont été enterrés là, puis déterrés ¹⁰. Ce film a par ailleurs été l'une des pièces essentielles de la vidéo-installation « Fosse commune » réalisée en partenariat avec Tomás Ruiz-Rivas ¹¹.

C&C : *Qu'est-ce qui t'a motivé à filmer les exhumations de Santa Cruz de Salcedo ? Comment en es-tu venu à cette décision ?*

Günter Schwaiger : J'étais en train de travailler avec des amis sur un film qui portait sur les Autrichiens qui ont pris part aux Brigades internationales et nous avons fait un entretien avec Emilio Silva ¹². Il nous a parlé de l'ARMH et de son travail. Cela m'a énormément impressionné. Au final, Emilio nous a invités à assister à une exhumation à Burgos. Nous y sommes allés seulement pour le voir. Mais l'atmosphère, les gens, les émotions et l'importance du moment nous ont à ce point bouleversés que nous avons décidé de faire un film sur le sujet. Il y avait des gens qui, après soixante-dix années de silence, parlaient pour la première fois en public de l'assassinat de leurs parents, de leurs frères ou de leurs grands-parents. Je n'avais jamais rien vécu de semblable. Comme disait Emilio : « *Quand une fosse est ouverte c'est comme une métaphore. Ce n'est pas seulement la terre qui s'ouvre, c'est aussi l'intérieur des gens, et un silence de soixante-dix ans est rompu.* »

C&C : *Une scène du film a retenu mon attention. Jusque-là, on avait entendu plusieurs personnes parler, des proches, surtout, de personnes qui ont été fusillées et enterrées dans des fosses communes, mais aussi des voisins, des habitants du village, certains favorables aux exhumations, d'autres nettement moins. Soudain, un banc, quatre hommes sont assis, ils sont vieux, ils portent des cannes, on dirait qu'ils prennent le soleil. Tu t'approches et tu leur deman-*

9. D'origine autrichienne, Günter Schwaiger est réalisateur et metteur en scène. Il réside en Espagne depuis 1991. Selon ses mots, il « *centre son travail sur les thèmes de la solitude et l'incommunication dans une société aliénée* ». Parmi ses travaux les plus récents, on peut citer *El Paraíso De Hafner*, réalisé en 2007 (voir : www.hafnersparadise.com) et donc *Santa Cruz, por ejemplo* (2005) réalisé en collaboration avec Hermann Peseckas (Beta SP, 65 min). Ce film a reçu en 2006 le Prix des arts et de la culture de la ville de Salzbourg.

10. L'échange avec le cinéaste a été réalisé à distance (Madrid / Buenos Aires) en juin 2008. Nous avons au préalable vu le film au Centre culturel espagnol de Buenos Aires.

11. Voir l'entretien avec Tomás Ruiz-Rivas dans *Cultures & Conflits* n°71, automne 2008.

12. Fondateur de l'Association pour la récupération de la mémoire historique.

des ce qu'ils pensent des exhumations. Ils ne disent rien. Ils ne disent pas qu'ils sont contre. Ils ne disent rien. Rien de rien. Le film devient muet. Comment as-tu fait face à ce silence ? Que te suggère ce silence ?

G. S. : J'en ai eu froid dans le dos, et c'est encore ma sensation lorsque j'y pense. Nous nous sommes approchés de ces quatre hommes parce qu'ils étaient toujours là, en train de nous regarder en silence. Leur réaction a été d'une extrême hostilité sans qu'un seul mot soit prononcé. Je crois que cette image (et de fait, beaucoup de gens y voient une métaphore des années de silence obligé) a une force symbolique importante. Après avoir semé la terreur et la peur, le régime a propagé le silence. Un silence puissant, imposant, qui s'est étendu comme une masse gluante dans tous les coins et recoins. Sur ces visages muets, on voit la culpabilité et la mauvaise conscience, mais aussi l'arrogance et la haine. Ces hommes savaient qu'à quelques mètres de là, la vérité qu'ils avaient essayé de cacher pendant tant de temps était en train d'être déterrée. Ils ne pouvaient l'assumer.

C&C : A la fin du film, l'un des petits-enfants que l'on voit à plusieurs reprises (il s'agit d'un homme qui parle très sereinement, la quarantaine environ) et un très jeune garçon s'approchent du lieu où se trouvait la fosse. Le jeune garçon déroule alors un drapeau avec les sigles de l'UGT (Union générale des travailleurs) et le pose à même le sol. Le petit-fils dit alors quelque chose comme : « Mon grand-père n'a jamais imaginé ce qui allait lui arriver, mais il n'a jamais non plus imaginé que son arrière petit-fils allait lui rapporter le drapeau pour lequel on l'avait tué ». C'est, de mon point de vue, un thème crucial pour nos histoires latino-américaines et aussi, sans doute, pour beaucoup d'autres. La possibilité que l'on se donne aujourd'hui (ou non) de comprendre pleinement dans ce présent qui est le nôtre, pourquoi ils ont été tués (en l'occurrence, je fais référence aux militants des gauches latino-américaines sous les dictatures des années 1970). A partir de ta propre expérience autour de l'histoire espagnole, et en particulier de cet épisode des exhumations, cette question te semble-t-elle importante ? L'est-elle pour les gens que tu as rencontrés ?

G. S. : C'est une question fondamentale, surtout si on fait de l'analyse un outil pour apprendre et éduquer. Je crois que les générations suivantes doivent savoir pourquoi et dans quelles circonstances quelqu'un a été assassiné. Ce n'est que de cette manière que l'on pourra donner de la valeur aux comportements et l'appliquer aux situations que l'on vit. En Espagne, il y a des groupes qui font des exhumations des revendications politiques et d'autres qui laissent aux proches le soin de choisir en toute intimité. Dans tous les cas, les associations informent sur les raisons pour lesquelles quelqu'un a été assassiné, sur son rôle ou sa charge politique et sa position sociale. Mais rares sont les proches des victimes à chercher réellement des raisons politiques. Ils n'osent quasiment jamais aller au-delà d'un sentiment d'injustice. Le franquisme a été au pouvoir pendant tellement d'années qu'il a réussi à faire que toute une génération ait honte du passé

politique de ses aïeux¹³. La plupart ne sait pas (ou ne veut pas savoir) dans quel parti ou dans quel syndicat militaient ses proches. Cette dépolitisation est très forte, elle est à mettre en relation avec la guerre civile.

Mais c'est la génération des petits-enfants qui, par ailleurs, est à la tête de ce mouvement – qui n'a plus peur ni honte et commence à resituer ses proches dans un contexte politique. Cependant, il y a encore des tabous importants sur ce thème et beaucoup de personnes rencontrées et interviewées nous ont dit des choses comme : « *Non, mon grand-père ne faisait pas de politique. On l'a tué parce que c'était quelqu'un de bien, parce qu'il y avait des jalousies, parce qu'il voulait le bien-être de tous* ».

13 . Günter Schwaiger fait surtout référence à la génération intermédiaire entre les tués et les petits-enfants qui les cherchent. Voir, à ce propos, le témoignage de Javier Ortiz, dans le film de Marie-Paule Jeunehomme dans l'annexe 2 de ce dossier

ANNEXE 2

Au sujet de *Los Nietos*, un film de Marie-Paule Jeunehomme

La réalisatrice belge Marie-Paule Jeunehomme ¹⁴ a récemment consacré un documentaire à la question des exhumations en Espagne. Le film appelé *Los Nietos* ¹⁵ (les petits-enfants) se passe à San Pedro Mallo, un petit village du Bierzo où il existe une fosse clandestine, renfermant un corps, celui de Leonides Rodríguez. C'est lui que l'on cherche et, ce faisant, la réalisatrice recueille la parole de ceux qui, à un titre ou à un autre, se sentent concernés par ce travail. Nous reproduisons ci-après un bref entretien ainsi que quelques extraits de dialogues issus du film ¹⁶.

C&C : Pourquoi un film sur les petits-enfants ?

Marie-Paule Jeunehomme: Au départ, ce qui m'a interpellée, c'est que ce sont des *nietos* qui ont entrepris de réaliser ces exhumations. C'est Emilio [Silva] sur les traces de son grand-père qui a ouvert la voie. Pourquoi tout d'un coup cette histoire refoulée, intime, pouvait-elle reprendre vigueur, au point de s'exprimer publiquement ? Pourquoi si tard ? On sait par exemple que, pour la Shoah, un phénomène identique s'est produit. Souvent, les rescapés n'ont pu parler qu'à partir du moment où leurs petits-enfants ont pu entendre. Ici, en Espagne, on est sans doute dans le même schéma, avec en plus, une donnée historique qui est la durée de la dictature, près de quarante ans, dictature qui a imposé le silence. Et puis, dans ces petits villages, les familles de victimes et les familles de bourreaux ont continué à vivre côte à côte. J'ai été frappée par la longueur de ce silence. J'ai été frappée par le courage de ces *nietos* à affronter un passé enfoui, à imposer le retour de la parole.

-
- 14 . Marie-Paule Jeunehomme est née à Verviers (Belgique) en 1959. Elle est licenciée en journalisme et en coopération au développement de l'université libre de Bruxelles. Elle travaille depuis 1986 à la RTBF, radio-télévision belge, puis comme journaliste à la rédaction radio depuis 1987. Elle a réalisé en 1996 une série de documentaires radiophoniques sur la Guerre d'Espagne, les Brigades internationales, l'accueil en Belgique des « enfants de la guerre » espagnols, puis en 2006, un documentaire en deux parties de 30 minutes sur le travail de mémoire en Espagne, *Les Chemins de la mémoire*. Elle a obtenu le Prix Dexia de la presse radiophonique belge en 2005 pour un documentaire : *Les Prisons : au-delà des peines*. *Los Nietos* est son premier documentaire pour la télévision en tant que réalisatrice. Il est le fruit d'un long travail sur l'Espagne et la mémoire du franquisme, entrepris il y a près de vingt ans.
 - 15 . *Los Nietos*, 59 minutes, 2008, une production du Centre vidéo de Bruxelles (CVB), Michel Steyaert en coproduction avec la RTBF, le Centre de l'audiovisuel à Bruxelles (CBA) et des Territoires de la mémoire. Le film a également bénéficié de l'aide du Centre du cinéma et de l'audiovisuel de la communauté française de Belgique et des télédiffuseurs wallons.
 - 16 . Entretien réalisé par Antonia García Castro, à distance (Bruxelles, Buenos Aires) par courrier électronique, en mai 2008. Nous remercions la réalisatrice d'avoir bien voulu nous envoyer son film à Buenos Aires afin de pouvoir réaliser ce bref entretien « en connaissance de cause ».

Lorsque j'ai travaillé sur ce thème pour un reportage radio (deux ans avant le film), j'ai rencontré des *nietos* qui avaient entrepris ce travail de mémoire, d'exhumation de leurs proches. J'ai pu approcher leur ressenti, ce qu'était leur quête, leurs espoirs. C'est cela que j'ai voulu donner à voir dans ce film. L'écrivain espagnol Manuel Rivas, au cours de ce reportage radio (je l'avais alors longuement interviewé), avait eu des mots que je te reproduis. Ils ont servi de fil conducteur au cheminement de ma propre pensée, de mes envies par rapport au film.

« Après la dictature, il y a eu une démocratie sous surveillance, assombrie. Il y a eu comme un divorce entre la mémoire privée, intime, émotionnelle et je dirais même secrète des gens, et la mémoire officielle, présentée comme la normalité. Mais je dirais que cette "normalité" est anormale et immorale. C'est une des raisons pour lesquelles j'écris, c'est un peu comme un processus de guérison [...]. C'est terrible de voir que les plus beaux sites de Galice sont des lieux où des crimes ont été commis. C'est comme si on avait occulté le paysage. Les paysages du temps et de la vie. Occulté avec un rideau. L'immoralité consistant à se taire se transmet comme une maladie. Il arrive un moment où tu te rends compte qu'il est nécessaire de lever le rideau. C'est le premier pas pour que la société entière ne soit pas contaminée par cette maladie, cette suspension de la conscience. »

C'est cette suspension de la conscience que je voulais donner à voir. Et comment aujourd'hui le processus de guérison s'est mis en marche. J'aime l'histoire de l'Espagne, je l'ai étudiée, épluchée, mais c'est surtout la façon dont elle se réécrit aujourd'hui qui m'intéresse. Qui, pourquoi, comment, avec quelles douleurs et quels soulagements. Les *nietos*, c'est nous, c'est notre génération. Je voulais être dans le présent. Je ne voulais pas écrire une page d'histoire, avec archives en noir et blanc, je voulais parler de cette mémoire en mouvement, cette mémoire qui est notre fondement à chacun. L'occulter, la nier, c'est nous amputer. Ce que montre le film se passe aujourd'hui dans toute l'Espagne, au bord des routes, des champs, à la lisière des cimetières, partout des mains creusent pour que l'oubli ne recouvre pas tout, pour que cette conscience humaine ne s'efface pas à jamais. Qu'elle reste présente dans les paysages. J'avais envie que les spectateurs qui iront se promener en Espagne après avoir vu le film, voient les paysages autrement.

J'avais aussi envie de partir de l'intime, de la quête d'une personne, ici Mari Carmen, qui cherche son grand-père (Leonides Rodríguez), voir ce qui se produisait pour elle et ses proches une fois la parole libérée, une fois le corps de son grand-père retrouvé. Je voulais être dans le ressenti, pas dans l'information. Je ne voulais pas faire un cours, mais simplement suivre ce cheminement intime d'une mémoire, volée, qui se réapproprie sa place. Et voir comment cette mémoire intime dévoilait la mémoire d'une histoire collective.

« Nous sommes en grande partie ce dont nous nous souvenons. La mémoire nous permet précisément de voir les lieux. On se trouve parfois face à des paysages et il nous semble qu'on est en train de voir, et nous ne voyons pas. Comme si c'était couvert par le brouillard. Quand on connaît cette histoire, les récits, ce qui s'est passé là, on voit de nouveau. Il y a cette beauté géographique et en même temps la force d'une histoire humaine, d'une vérité humaine, entermée ici. Et c'est comme si tu redécouvrais ton pays. »

Manuel Rivas, écrivain ¹⁷

« Quand la première exhumation a été montrée à la télévision, les gens ont réalisé que c'était possible. Ils savent qu'une fois la dépouille trouvée, la science peut déterminer s'il s'agit d'un de leurs proches. Et surtout que ça ne prête pas à conséquence, que c'est normal. Ce n'est pas normal qu'ils gisent dans une fosse, d'où notre travail. Même si, quarante après, les gens ont encore peur. Je me rappelle une exhumation [...]. Un des fils des victimes qu'on exhumait disait que les phalangistes ¹⁸ allaient venir nous tuer tous. Mais le message social le plus important, c'est qu'il ne s'agissait pas de rouges, de meurtriers, de brûleurs d'églises. C'était les républicains, les démocrates, vainqueurs des élections, ceux qui gouvernaient démocratiquement le pays. Ceux qui avaient créé des milliers d'écoles dans tout le pays. Ceux qui avaient misé sur la culture [...]. »

Propos de Santiago Macías, l'un des fondateurs de l'ARMH ¹⁹

« On nous demande souvent pourquoi ce sont les petits-enfants qui font ce travail. La réponse est facile. L'Espagne a vécu sous une dictature pendant quarante ans. Les familles qui ont été victimes de la répression n'ont rien dit à leurs enfants pour les protéger. Afin de les épargner. Ces enfants-là sont nos parents. Notre génération, en quelque sorte, s'est libérée de cette peur. Et nous voulons savoir ce qui s'est passé. Nous voulons rendre leur dignité à ces personnes qui sont mortes et gisent dans des fosses communes [...]. Cela peut sembler un peu tard mais mieux vaut tard que jamais. »

Javier Ortiz, archéologue, membre de l'ARMH

« Ça s'est passé il y a si longtemps. Nous, les petits-enfants, ignorons parfois ce que nos grands-parents ont fait. On ne s'en souvient pas. Ou on ne nous le dit pas. Parfois, il nous manque des informations sur qui étaient nos aïeux. Ce qu'ils ont fait [...]. Quoi qu'il en

17 . Cet extrait et les suivants sont tirés du film de Marie-Paule Jeunehomme.

18 . Membres de la Phalange espagnole, créée en 1933 par Primo de Rivera, parti d'extrême droite.

19 . Coauteur de l'ouvrage *Les Fosses du franquisme*, *op. cit.*

soit, quel que soit le passé de nos grands-parents, ces gens méritent d'être exhumés. »

José Luis González, habitant de San Pedro, engagé auprès de l'ARMH

C&C : Dans nos échanges informels, tu as évoqué le mot « réconciliation ». Je dois t'avouer que ce mot me dérange. Au cours de mes propres recherches sur la manière dont la question des « disparus » a été abordée au Chili par les hommes politiques, en particulier dans les années 1990, il m'est apparu que ce terme était là pour nommer une politique d'Etat qui a systématiquement dénié aux familles des « disparus » l'une de leurs principales revendications (justice). Je comprends que tu donnes à ce terme un sens différent. Je comprends que tu fais allusion à une coexistence au jour le jour, dans un espace clairement délimité, des familles des fusillés et des familles de ceux qui ont tué ou dénoncé, notamment dans les villages comme San Pedro. Une coexistence qui s'est poursuivie dans le temps de telle sorte qu'aujourd'hui vivent dans un même village les petits-enfants d'un camp et de l'autre. Je voudrais que cet entretien garde une trace, sans donner de nom bien entendu, de cette histoire que tu m'as racontée au cours de nos premières conversations, au sujet d'un homme qui cherche quelqu'un qui n'est pas un de ses proches...

M.-P. J. : J'ai mis un peu de temps à te répondre, mais c'est que ta question me « turlupine », si tu comprends ce que cela veut dire... La réconciliation ? Dans le cas de San Pedro en tout cas, quelque chose s'est passé à la suite de cette exhumation du grand-père de Mari Carmen et après les fouilles, sans succès, du deuxième corps. Je vais tenter de te le décrire. Au début du tournage, Mari Carmen refusait de se faire interviewer dans le village, elle ne voulait pas que les gens du village entendent ce qu'elle allait nous raconter. Elle avait peur que l'exhumation soit mal perçue par une partie du village. Même chez les trois vieilles personnes, il y avait de la méfiance, on le voit dans le film, quand deux d'entre elles se retournent et disent : « regarde qui vient là pour voir ce que l'on est en train de faire... Qui est-ce ? ». Une autre fois, alors que l'on interviewait une de ces trois petites vieilles, elle a brusquement changé de conversation au milieu d'une phrase, en nous faisant signe des yeux... Quelqu'un s'était approché derrière nous, et cette vieille ne voulait pas qu'on sache ni entende de quoi elle nous parlait.

Ces malaises petit à petit se sont éteints. Mari Carmen a commencé à parler à P.G.²⁰, elle est venue partager un déjeuner avec nous et les bénévoles chez lui. Elle lui était reconnaissante d'être venu voir l'exhumation de son grand-père, d'avoir reconnu que son grand-père à lui était sans doute pour

20. Nous avons volontairement anonymisé le nom de cette personne en raison de la particularité de son itinéraire (évoqué par Marie-Paule Jeunehomme) et de la pudeur qui a été la sienne au moment d'en parler, hors caméra (d'après le récit que nous en a fait la réalisatrice dans nos conversations informelles).

quelque chose dans la dénonciation et donc dans la mort du sien. « *On peut maintenant se regarder dans les yeux* » nous a-t-elle dit, « *regardant non plus vers le passé, mais ensemble vers l'avenir pour que ce genre de choses ne se reproduise pas* ». A notre départ, au bout d'un mois, tout le monde était là pour nous dire au revoir, alors que quand nous sommes arrivés, une partie du village restait distante.

Ce n'est peut-être pas une réconciliation, mais une page nouvelle s'est écrite dans le village. A regarder le passé ensemble à travers les fouilles (en participant, comme P.G.²¹, ou en étant présents pour regarder), les villageois se sont retrouvés sur cette nécessité de rendre les corps à leurs familles. Cela leur a permis de vivre quelque chose de fort ensemble (succès d'une exhumation, échec de l'autre). Quelque part, ils ont affronté le passé, ils l'ont accepté pour ce qu'il a été, sans plus le cacher, et ils ont pu le dépasser. Cette histoire a repris sa place dans les conversations, comme l'explique un des villageois à la fin : « *j'aime l'ambiance qu'il y a aujourd'hui dans le village, les langues se délient, aujourd'hui on en parle* ».

Je ne veux pas généraliser au sujet de la réconciliation. Aujourd'hui en Espagne, il y a toujours des personnes (et notamment au Parti populaire, dans l'Eglise) qui refusent toute exhumation, qui mettent des bâtons dans les roues, qui refusent de condamner le franquisme...

21 . Ainsi P.G., dont le grand-père a peut-être dénoncé celui de Mari Carmen, a lui-même participé aux fouilles en vue de localiser une deuxième fosse commune dans ce village (qui n'a pas été retrouvée).

ANNEXE 3

Echange avec Montserrat Sans sur la dimension judiciaire de la question des disparus en Espagne ²²

Montserrat Sans est juriste, ex-fonctionnaire des Nations unies, actuellement membre de l'Association pour la récupération de la mémoire historique (ARMH).

C&C : En 2002, vous avez présenté un texte devant le groupe de travail de l'ONU sur les disparitions forcées de personnes. Quel était l'enjeu d'une éventuelle intervention de l'ONU dans ce cas précis, en relation au cas des disparitions perpétrées en Espagne ?

Montserrat Sans : Ce n'est qu'en 2001 que les nouvelles générations, nées après la transition espagnole, prennent conscience de l'ampleur des atrocités de la guerre civile (1936-1939), des milliers de corps anonymes sans sépulture, de la chape de plomb sur la répression franquiste. Le silence sur l'horreur de cette guerre a continué à peser dans le quotidien de la transition à la démocratie (1976-1978). Les manuels scolaires ne parlaient ni des milliers de fusillés, ni des dizaines de camps de prisonniers politiques, mais insistaient seulement sur les aspects militaires des grandes batailles. Avec l'irruption sur la scène publique du journaliste Emilio Silva recherchant son grand-père fusillé par les troupes franquistes, et retrouvant à ses côtés les treize corps des conseillers municipaux du Bierzo, la presse espagnole a commencé à se faire l'écho d'un phénomène jusqu'alors inavouable : des milliers de disparus jonchent les terres d'Espagne ! Comment justifier que, après pratiquement trois décennies, la démocratie n'ait pas eu un geste institutionnel à l'égard des familles de ces instituteurs, travailleurs agricoles, ouvriers « *paseados* ²³ » par les troupes du général Franco ? L'action devant le Groupe de travail sur les disparitions forcées de l'ONU se situe dans un double contexte national : le second mandat du président Aznar, chantre de la droite catholico-nationaliste qui établit que la démocratie est née par génération spontanée au moment de la transition espagnole, niant donc toute légitimité à la République espagnole ; et le verouillage systématique du pouvoir judiciaire, à savoir :

- L'impossibilité d'obtenir un mécanisme institutionnel donnant aux familles des victimes antifranquistes la possibilité de récupérer leurs corps (droit à exhumer) ou d'obtenir des informations sur les circonstances et le lieu de leur mort (identification des restes, transfert des corps vers des cimetières municipaux, etc.).

22 . L'échange a eu lieu par courrier électronique en juin 2008.

23 . « Promenés » selon l'euphémisme en vigueur. Il faut lire : « tués et enterrés dans des fosses communes ».

- L'attitude des juges déboutant à coups de loi d'amnistie (voir ci-après) toutes les demandes des familles clamant leur droit à donner une digne sépulture aux restes d'un père, allant même, dans certains cas, à nier l'existence même de la victime par manque de preuves.
- L'urgence de trouver une solution pour des dizaines de veuves dont le dernier désir était de reposer auprès de leur mari.

Face à ce blindage légal et judiciaire, l'internationalisation du phénomène, l'appel à l'aide de l'ONU étaient incontournables pour mettre en évidence le manque de protection juridique des familles de disparus, le maintien du deuil suspendu qu'implique toute disparition, et l'impunité gérée par les autorités en place. Toutes ces conditions sont conformes à ce que la communauté internationale qualifie comme un affront à l'humanité.

C&C : La loi d'amnistie de 1977 est-elle donc encore en vigueur ? Et comment coexiste-t-elle avec la législation internationale ?

M. S. : La loi d'amnistie de 1977 est une colonne fondamentale de la transition espagnole. Elle est non seulement en vigueur, inaltérée malgré son entorse aux conventions en matière de droits de l'Homme ratifiées par l'Espagne, mais son article 2 continue d'être invoqué aujourd'hui par la plupart des tribunaux civils ou militaires espagnols pour débouter les demandes de révision judiciaire des conseils de guerre, des condamnations à mort ou des demandes d'enquête sur une disparition ²⁴.

Il est important de rappeler tout d'abord que la gauche espagnole fut le fer de lance qui réclama depuis les années 1960 l'amnistie politique afin de libérer les prisonniers politiques et permettre le retour des exilés, l'élimination des mentions politiques sur les casiers judiciaires. « *Aministía y Libertad* » criaient les manifestants dans les rues. La loi d'amnistie a eu pour effet la sortie de prison de centaines de prisonniers d'opinion à l'hiver 1977. Elle instaurait simultanément l'impunité de tous les crimes commis par les militaires, gardes civils ou groupes de choc franquistes et le maintien des tortionnaires dans les institutions. Aujourd'hui, le maintien de ceux-ci n'est même pas en discussion à gauche.

Son abrogation supposerait la rupture de la logique réformiste de la transition. En d'autres termes, la loi d'amnistie a été systématiquement préservée sous prétexte que son abrogation introduirait une insécurité juridique impar-

24 . « *Dans tous les cas sont compris dans l'amnistie : [...]*

(e) *Les délits et les fautes que pourraient commettre les autorités, fonctionnaires et agents de l'ordre public, à l'occasion de la recherche et de la poursuite d'actes prévus dans cette Loi.*

(f) *Les délits commis par les fonctionnaires et les agents de l'ordre public contre l'exercice des droits des personnes », art. 2, Loi d'amnistie de 1977 (cité par M. Sans).*

ble. Elle est en fait la clef de voûte du débat sur la construction de la mémoire historique de l'Espagne, sur l'impossibilité de tourner la page eu égard à ce qui a été négocié en 1976, sur l'impossibilité de faire justice, et ouvre la discussion sur le régime constitutionnel et, donc, le maintien de la monarchie.

Ensuite, il faut savoir que dans l'histoire de l'Espagne, les luttes sectaires (entre les antifranquistes) continuèrent durant l'exil. Ces querelles politiques n'ont pas laissé de place aux thèses des droits de l'Homme qui commencent à s'imposer à la fin des années 1960. Le président de l'Institut des droits de l'Homme et de la Commission internationale des juristes d'Espagne – désigné par Felipe Gonzalez – était un ancien ministre de Franco, Conseiller national du *Movimiento* ²⁵ !

A la différence de l'Amérique latine, où les défenseurs des droits de l'Homme (associations des familles de victimes de crimes commis sous les diverses dictatures) ont réussi à créer des concepts et des mécanismes de protection pendant les dictatures, qui sont vite devenus les bases incontournables du système international de protection des droits de l'Homme, dans l'Espagne franquiste, ce sont les avocats du droit du travail qui prennent la défense des antifranquistes, sur la base de la légalité établie par la dictature. Cela peut s'expliquer tant par le fait que les républicains ont perdu tant la guerre que leur légitimité face à la communauté internationale (Franco a été reconnu très vite après la Seconde Guerre mondiale) et que la dictature a duré quarante ans. La transition s'est donc engagée loin des débats sur les droits de l'Homme parce que les propres partis (de droite ou de gauche) n'ont pas inclus cet instrument dans leur stratégie. Il fallait (pour tous) oublier la guerre et les exactions, donc tourner la page.

25 . « *Movimiento nacional* » : nom donné par les franquistes au système politique qu'ils instaurent.